

RAPPORT 2025-2026 DU COLLÈGE BORÉAL SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Présenté au

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES)

Le 16 septembre 2026



Annexe : Modèle de rapport annuel sur la liberté d'expression (2026)

Comme il était indiqué dans les notes de service du 14 décembre et du 12 septembre 2018 du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'époque, chacun des collèges et des universités subventionnés par des fonds publics de la province doit dresser un rapport annuel sur la mise en œuvre d'une politique en matière de liberté d'expression. Veuillez utiliser le présent modèle pour préparer ce rapport; vous pouvez à votre discrétion annexer d'autres documents ou des renseignements propres à votre établissement.

Les rapports annuels sur la liberté d'expression préparés par les collèges et les universités seront des documents publics et doivent respecter les obligations en matière de protection de la vie privée. Veuillez déclarer les événements ou incidents qui se sont produits entre le **1^{er} août 2025** et le **31 juillet 2026**.

Les rapports doivent être publiés sur le site Web de l'établissement et transmis à la Direction des politiques de l'éducation postsecondaire du ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité au plus tard le **25 septembre 2026**.

Veuillez transmettre le rapport annuel de votre établissement ainsi que le lien vers sa page sur votre site Web à l'adresse suivante : psepolicy@ontario.ca. Pour toute question, veuillez communiquer avec la Direction des politiques de l'éducation postsecondaire du ministère en écrivant à cette même adresse.

Section A : Politique de l'établissement

Vous pouvez joindre en annexe des documents supplémentaires ou des renseignements propres à votre établissement si vous le souhaitez.

Votre établissement a-t-il modifié sa politique (ou son cadre stratégique) sur la liberté d'expression depuis la publication de son rapport de 2025? Dans l'affirmative, veuillez expliquer la raison de la modification et fournir le lien vers la page où cette modification est annoncée sur le site Web de votre établissement.

Notre politique B 09 sur le maintien du droit à la liberté d'expression n'a pas été révisée au cours de la période de référence. Cette [politique](#) l'a été pour la dernière fois en 2024-2025, selon le cycle qui était prévu. La prochaine date de révision de cette politique est prévue pour 2028. Sachez que cette politique est disponible sur notre site web et donc accessible au public.



Où les membres de la communauté de l'établissement (ou les invités) sont-ils dirigés lorsqu'il y a une question ou une plainte liée à la liberté d'expression concernant un événement sur le campus? Veuillez fournir les coordonnées de la personne-ressource.

Quelle est la politique de votre établissement sur la tenue d'événements lorsqu'il existe des préoccupations en

Collège Boréal

À l'intention du bureau des Ressources humaines

21, boulevard Lasalle

Sudbury, Ontario, P3E 6B1

La façon dont nous planifions et accueillons les événements en tant que collège est une collaboration entre tous les campus et sites d'apprentissage et est assumée par nos cadres dans ces campus en partenariat avec notre équipe de services physiques et de sécurité. Le collège dispose également de services et d'infrastructures de sécurité essentiels qui comprennent, entre autres, des agents de sécurité, des caméras et des téléphones d'urgence.

matière de sécurité? À votre connaissance, est-il déjà arrivé qu'une activité non reliée aux études soit annulée en raison de préoccupations liées à la sécurité ou aux coûts connexes?

Section B : Plaintes

Vous pouvez joindre en annexe des documents supplémentaires ou des renseignements propres à votre établissement si vous le souhaitez.

Entre le **1^{er} août 2025** et le **31 juillet 2026**, est-ce qu'un membre de la communauté de votre établissement (ou un invité) a déposé une plainte officielle liée à la liberté d'expression? Dans l'affirmative, veuillez fournir une description générale de la situation en question, tout en protégeant la vie privée du ou des plaignants.

Comme pour les années récentes, aucune plainte n'a été documentée durant la période.

S'il y a eu une plainte officielle (ou plus d'une plainte) :



Quel était l'objet de la plainte? Veuillez préciser les points litigieux (p. ex. coûts liés à la sécurité, sécurité, associations étudiantes ou groupes d'étudiants, exigences opérationnelles).

S. O.

S. O.

Comment votre établissement a-t-il géré la ou les plaintes liées à la liberté d'expression? A-t-on suivi la procédure énoncée dans la politique? Comment la situation a-t-elle été réglée?

Section C : Données sommaires

Veuillez fournir les données sommaires suivantes concernant les plaintes officielles liées à la liberté d'expression qui ont été reçues par l'établissement :

Nombre de plaintes officielles reçues aux termes de la politique sur la liberté d'expression au sujet d'événements liés et non liés à l'enseignement.	0
Nombre de plaintes officielles examinées qui sont demeurées sans suite.	0
Nombre de plaintes officielles où l'établissement a déterminé que la politique sur la liberté d'expression n'avait pas été suivie comme il se doit.	0
Nombre de plaintes officielles aux termes de la politique sur la liberté d'expression qui ont amené l'établissement à prendre des mesures disciplinaires ou autres.	0



Veuillez fournir du mieux que vous le pouvez une estimation du nombre d'**événements non reliés aux études** qui ont été organisés sur votre campus, en ligne ou en personne, entre le **1^{er} août 2025** et le **31 juillet 2026**. Cela comprend par exemple les présentations par des conférenciers invités, les événements sportifs, les rassemblements, les affaires étudiantes et les activités de la vie étudiante ainsi que les conférences, par opposition aux événements courants tenus dans le cadre d'un programme d'études ou d'un cours.

Cette année, la Vie étudiante a organisé environ 450* initiatives pour la communauté étudiante sur ses campus et sites.

Types d'activités	Hearst	Kapuskasing	Nipissing	Ottawa	Sudbury	Timmins	Toronto	Windsor	
Activités de la vie collégiale	24	9	19	21	30	13	24	15	
Activités sportives									
Pratiques: équipes sportives récréatives					104				
Bloc de danse					26				
Bloc de Yoga					26				
Circuits					26				
Club de course					2				
Événements sportifs									
Badminton : tournoi, pratiques et camps d'essai					20				
Volleyball: matchs à domicile, pratiques et camps d'essais					20				
Tournois OCR	1	1		1	19	1	2		
Atelier non académiques									
Semaine de sécurité					9				
Conférences et présentations									
EIRI et le RIB?					3		3		
Remise des diplômes		1		1	5	1	1	1	
Services aux étudiants									
Activités d'accueil et d'intégration									
Semaine d'intégration									
Journée d'orientation	2	2	2	2	2	2	2	2	
	27	13	21	25	292	17	32	18	445

*Ceci exclut les activités récurrentes au Centre sportif de Sudbury dont: - les cours laboratoires académiques - les pratiques régulières des équipes intercollégiales et récréatives (divers blocs 5 jours/semaine (volleyball, badminton, soccer et basketball , yoga, circuit d'entraînement, afro danse etc), -les matchs à domicile de la saison de volleyball intercollégial (9) -les tournois de recrutement (1 badminton et 1 volleyball) ainsi que les dates récurrentes où un même organisme a fait une demande sur plusieurs dates/temps (ex : l'équipe de basketball Sudbury 5 ou les clubs locaux Northern Chill volleyball)

Ceci exclut aussi les sorties hors campus et les activités provenant des événements spéciaux.



Commentaires de l'établissement (le cas échéant).

S.O.